



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4481

Modification de tarif pour la saison 2018/2019 et approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Lyon – Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'Olympique Lyonnais pour l'opération « Fauteuil & tribune » 2019

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4481 - MODIFICATION DE TARIF POUR LA SAISON 2018/2019 ET APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON – AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET L'OLYMPIQUE LYONNAIS POUR L'OPERATION « FAUTEUIL & TRIBUNE » 2019 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **16 janvier 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 15 ans, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'Olympique Lyonnais sont associés autour de l'opération « Fauteuil & tribune » qui permet de rapprocher deux univers du spectacle et deux équipes de grande renommée dans les domaines sportifs et musical.

Fauteuil & tribune permet d'associer une place de concert à l'Auditorium et un match de l'OL.

Dans le cadre de l'organisation de la Coupe du Monde de football Féminin en France en 2019, il est proposé de faire évoluer l'opération « Fauteuil & tribune » en associant une place de concert à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon à une place pour un match de football féminin au Groupama Stadium pour un tarif de 20 euros avec une répartition du tarif de façon égale entre l'Olympique Lyonnais et l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

Ce dispositif a été approuvé pour un montant de 30 € par la délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2018 n°2018/3879 concernant l'approbation des tarifs de l'Auditorium –Orchestre national de Lyon pour la saison 2018-2019. Il est donc demandé les éléments suivants :

- De réduire le tarif de la formule « Fauteuil & tribune » de 10 euros,
- De modifier le contenu du partenariat en associant des concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon à des matchs de l'équipe féminine de l'Olympique Lyonnais

Trois combinaisons 1 match et 1 concert sont proposées pour l'année 2019 :

1) Pass#1

Jeudi 14 février 2019 à 20h : Concert Roméo et Juliette – Soirée Saint Valentin

Mercredi 20 Mars à 20h45 : OL/WOLFSBURG – ¼ de finale de la Women's Champions League

2) Pass#2

Samedi 27 avril 2019 à 18h : Concert Chostakovitch/Mozart

Samedi 13 avril : Match OL/PSG - D1 (Date et heure à confirmer)

3) Pass#3

Vendredi 17 et Samedi 18 mai 2019 : concert Roulement de timbales

Avril 2019 (en cas de qualification) : ½ Finale de la Women's Champions League

L'Auditorium-Orchestre national de Lyon s'engage à allouer à l'opération un contingent de 500 places à 10 € réparties sur ses 3 concerts.

L'Olympique Lyonnais s'engage à allouer à l'opération un contingent de 500 places à 10 € réparties sur ses 3 rencontres.

En cas de forte demande et avec l'accord des deux parties, les contingents pourront être ajustés pendant la durée de l'opération.

Les recettes de billetteries seront encaissées en totalité par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon et la moitié des recettes sera reversée à l'Olympique Lyonnais en fonction du nombre de pass vendus.

La convention annexée précise les conditions de ce partenariat.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission culture – patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Le tarif « fauteuil et tribune » de 20 € est approuvée pour la saison 2019, par dérogation à la délibération n°2018/3879.
- 2- La convention de partenariat susvisée établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'Olympique Lyonnais est approuvée.
- 3- Les recettes sont prévues au chapitre 70 du budget annexe 07.
- 4- Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER